Image not found or type unknown

VOL AVEC COMPLICITE EN ALLEMAGNE

Par **CHIPIE200587**, le **26/04/2013** à **19:15**

Bonjour,

Je connais quelqu un qui s est fait controler en Allemagne avec des vetements voles dans sa voiture alors qu il avoue a la police sur place qu il a conduit quelqu un et qu il n est pas responsable.
Que risque t il comme peine?est ce bien de la complicite?y a t il moyen de payer une caution?tout cela sachant qu il est emprisonné préventivement et cela deja depuis six jours.Tous les jours,nous apelons le procureur qui nous repond ne pas avoir encore le dossier.je n ai pas de contact depuis cinq jours avec cette personne incarceree;est ce normal?comment cela se pâsse t il en allemagne?merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés